

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 799 720 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

08.10.1997 Bulletin 1997/41

(51) Int Cl.⁶: **B43L 19/00, A63F 3/06**

(21) Numéro de dépôt: **97420054.5**

(22) Date de dépôt: **28.03.1997**

(84) Etats contractants désignés:
BE CH DE ES GB IT LI NL

(30) Priorité: **04.04.1996 FR 9604495**

(71) Demandeurs:

- **Kosanovic, Sacha**
01200 Bellegarde (FR)
- **Latour, Serge**
74200 Thonon Les Bains (FR)

(72) Inventeurs:

- **Kosanovic, Sacha**
01200 Bellegarde (FR)
- **Latour, Serge**
74200 Thonon Les Bains (FR)

(74) Mandataire: **Vuillermoz, Bruno et al**

Cabinet Laurent & Charras
B.P. 32
20, rue Louis Chirpaz
69131 Ecully Cédex (FR)

(54) **Dispositif de grattage**

(57) Ce dispositif de grattage d'une pellicule appliquée sur un support, notamment cartonné, présente un

profil effilé (2) et comporte sur sa face supérieure (5) une zone de préhension (4), destinée à recevoir le pouce de l'utilisateur.

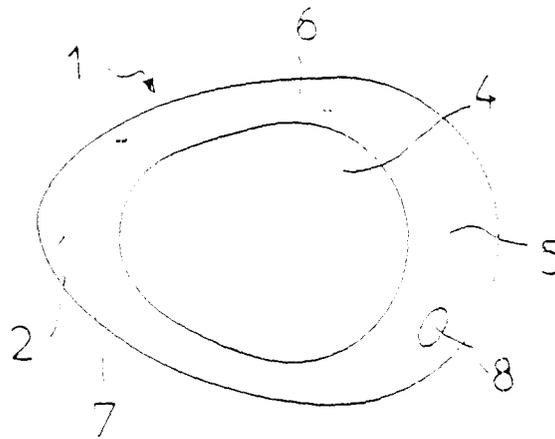


FIG 1

EP 0 799 720 A1

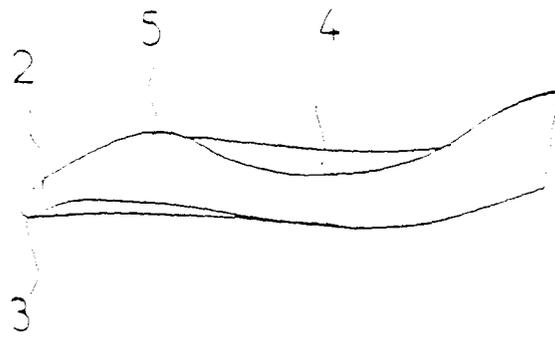


FIG 2

Description

Domaine de l'invention

L'invention concerne un dispositif de grattage utilisé notamment pour gratter les jeux.

Art antérieur

Il existe aujourd'hui une multitude de jeux dits "jeux à gratter". Ces jeux, vendus ou délivrés gratuitement dans le cadre d'actions commerciales, consistent à gratter une pellicule appliquée sur un support, la plupart du temps cartonné, de façon à laisser apparaître la combinaison gagnante ou perdante. On a constaté que la plupart du temps les joueurs effectuaient l'opération de grattage presque immédiatement le jeu en leur possession. Par conséquent, il est nécessaire qu'ils aient à portée immédiate de la main un objet dont ils puissent se servir pour gratter. Souvent, le joueur a recours à des objets métalliques présentant des angles saillants tels que clés ou pièces de monnaie. Il est évident que de tels "outils" ne sont pas toujours à proximité immédiate de la main et au mieux enfouis au fond d'une poche ou d'un sac. Par ailleurs de tels objets présentent l'inconvénient d'être métalliques et donc relativement lourd. En outre, ces objets munis d'angles saillants détériorent le support à gratter. On constate également que les déchets issus du grattage restent collés sur le métal, ce qui finit par souiller poches ou sacs.

Lorsque le joueur ne possède pas sur lui d'objet métallique, il effectue l'opération de grattage à l'aide de son ongle. Il est évident qu'un tel procédé n'est pas très hygiénique et doit donc être évité.

La présente invention pallie ces inconvénients.

Exposé de l'invention

L'invention concerne un dispositif de grattage d'une pellicule appliquée sur un support, caractérisé en ce qu'il présente un profil effilé et comporte, sur sa face supérieure, une zone de préhension destinée à recevoir le pouce de l'utilisateur.

En d'autres termes, le dispositif objet de l'invention présente une forme telle qu'il permet, lorsqu'il est maintenu fermement entre le pouce et l'index de l'utilisateur, de gratter une pellicule appliquée sur un support.

Pour résoudre le problème d'une préhension efficace du dispositif tout en restant confortable, celui-ci présente une face supérieure bombée.

Cette forme bombée est munie d'une zone de préhension creusée, dont la forme correspond à celle du pouce. Cette forme bombée améliore non seulement la préhension de l'objet par la zone prévue à cet effet mais également son esthétique.

Pour pouvoir disposer d'un objet présentant simultanément une zone de préhension destinée à recevoir le pouce de l'utilisateur, c'est à dire une zone arrondie

large, et un moyen étroit apte à gratter efficacement, le dispositif selon l'invention présente une forme ovoïde.

Le moyen de grattage est constitué d'une zone de grattage effilée recourbée selon la direction opposée à la zone de préhension.

Autrement dit, le dispositif présente sur sa face avant une protubérance arrondie permettant d'effectuer l'opération de grattage de façon efficace. De plus, cette forme arrondie permet de ne pas détériorer le support à gratter.

Pour permettre à l'utilisateur d'avoir à portée immédiate de la main le dispositif de grattage, celui-ci présente un orifice traversant ménagé à l'extrémité opposée de la zone de grattage.

Cet orifice permet ainsi d'accrocher le dispositif à un porte-clefs ou autre moyen de liaison. Le dispositif peut alors être fixé à la ceinture pour se trouver à proximité immédiate du joueur.

Pour permettre la bonne lecture, par l'utilisateur, de la combinaison gagnante ou perdante après grattage, le dispositif selon l'invention peut être muni sur sa face inférieure d'une loupe articulée et escamotable.

Autrement dit, il suffit au joueur d'escamoter la loupe puis de l'ajuster à sa vue de façon à déchiffrer la combinaison.

Pour résoudre le problème du poids, le dispositif est en matière plastique directement venu de moulage.

Ce matériau confère au dispositif une grande légèreté et donc une facilité de manipulation.

La manière dont l'invention peut être réalisée et les avantages qui en découlent ressortiront mieux des exemples de réalisation qui suivent, donnés à titre indicatif et non limitatif à l'appui des figures annexées.

Brève description des figures

La figure 1 est une vue en plan du dispositif selon l'invention, dont la figure 2 est une vue en section longitudinale.

Les figures 3 et 4 sont des vues analogues aux figures 1 et 2, d'une autre forme de réalisation de l'invention.

La figure 5 est une représentation schématique d'une loupe escamotable destinée à être montée sur le dispositif de l'invention.

La figure 6 est une représentation schématique en section représentant la loupe mise en place sur ledit dispositif.

Manière de réaliser l'invention

Sur la figure 1, on a représenté une vue en plan du dispositif de grattage référencé (1) conforme à l'invention. Ce dispositif présente un profil effilé (2) dont la longueur n'excède pas 5 centimètres.

Dans sa partie antérieure étroite (7), le dispositif (1) présente une zone de grattage (3) effilée recourbée selon une direction opposée à la zone de préhension (4).

Cette zone (3) recourbée en avant et arrondie permet ainsi d'effectuer efficacement le grattage sans pour autant détériorer le support.

Avantageusement, le dispositif selon l'invention présente une face supérieure bombée (5) dans laquelle est creusée la zone de préhension (4). Cette zone de préhension (4), destinée à recevoir le pouce de l'utilisateur, est arrondie (figure 2).

Comme on peut le voir sur cette même figure, le dispositif présente une forme sensiblement ovoïde. La zone de préhension (4) est prévue dans la partie la plus large (6) de la forme ovoïde, tandis que la zone de grattage (3) est prévue dans la partie la plus étroite (7).

Avantageusement, le dispositif comporte, dans sa partie postérieure, un orifice traversant (8). Cet orifice (8) permet ainsi d'accrocher le dispositif après un support quelconque, et par exemple un porte-clé.

Dans une autre forme de réalisation représentée sur les figures 3 à 6, le dispositif est muni sur sa face inférieure d'une loupe articulée et escamotable (9). Cette loupe est encliquetée sur le dispositif au niveau d'une lumière (10) réalisée à cet effet, notamment par moulage, au niveau de la zone postérieure dudit dispositif. Elle est articulée de par l'axe d'articulation (11) auquel elle est solidaire, reçu dans ladite lumière débouchante (10). De la sorte, elle peut être escamotée hors du plan général du dispositif, par simple rotation, afin de permettre la lecture par l'utilisateur, de la zone grattée.

Le dispositif conforme à l'invention est avantageusement réalisé en plastique directement venu de moulage, ce qui lui confère une masse réduite et une maniabilité appréciable.

De plus, l'esthétique du dispositif, outre sa forme effilée, peut être optimisée en fabriquant des produits de couleur différentes.

Le dispositif selon l'invention permet donc au joueur d'avoir directement à proximité de la main un objet léger, pratique, esthétique permettant un grattage efficace de son bulletin de jeu.

de préhension (4).

5. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 4, *caractérisé* en ce qu'il présente un orifice traversant (8), ménagé au voisinage de l'extrémité opposée à la zone de grattage (3).

6. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 5, *caractérisé* en ce qu'il est muni sur sa face inférieure d'une loupe articulée et escamotable (9).

7. Dispositif selon la revendication 6, *caractérisé* en ce que la loupe (9) est solidaire d'un axe d'articulation (11), destiné à venir s'encliqueter au niveau d'une lumière débouchante (10), ménagée au sein du dispositif.

8. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 7, *caractérisé* en ce qu'il est réalisé en matière plastique directement venu de moulage.

9. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 8, *caractérisé* en ce qu'il est teint dans la masse.

Revendications

1. Dispositif de grattage d'une pellicule appliquée sur un support de jeu, *caractérisé* en ce qu'il présente un profil effilé (2) et comporte sur sa face supérieure (5) une zone de préhension (4), destinée à recevoir le pouce de l'utilisateur.

2. Dispositif selon la revendication 1, *caractérisé* en ce que la face supérieure (5) est bombée.

3. Dispositif selon l'une des revendications 1 et 2, *caractérisé* en ce qu'il est de forme ovoïde.

4. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 3, *caractérisé* en ce que la zone de grattage effilée (3) est recourbée selon la direction opposée à la zone

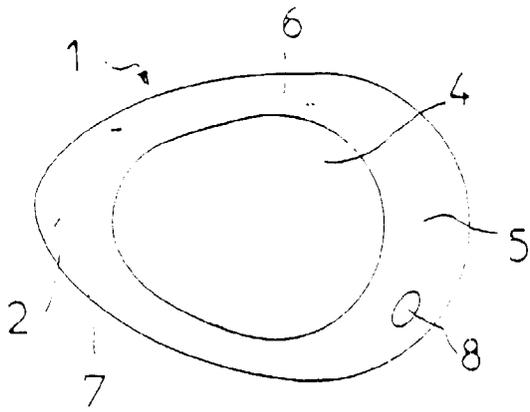


FIG 1

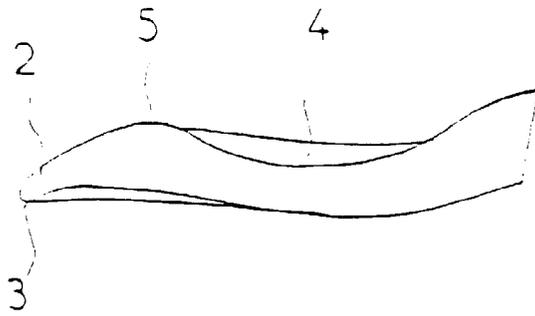


FIG 2

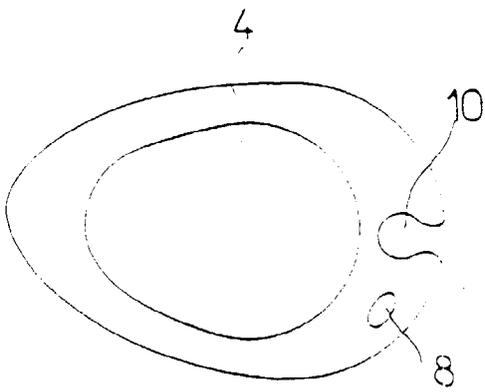


FIG 3

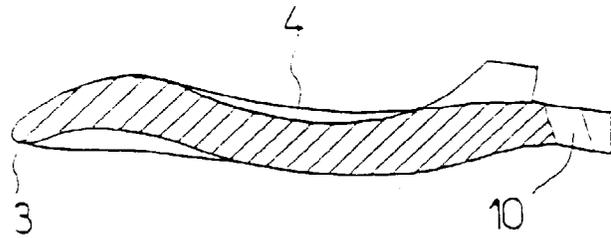


FIG 4

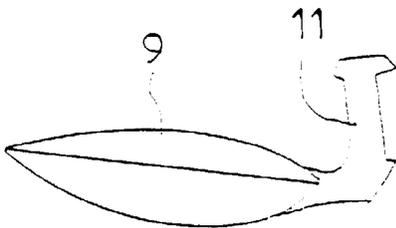


FIG 5

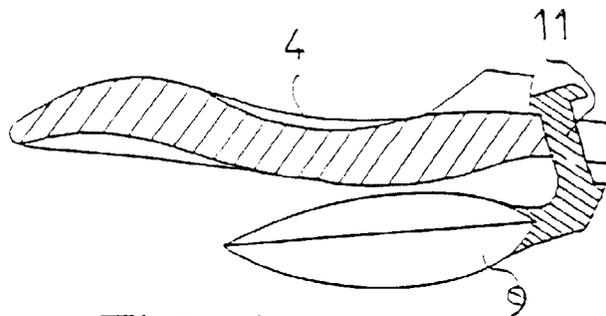


FIG 6



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande
EP 97 42 0054

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
X	US 4 757 567 A (BOOKER) * colonne 3, ligne 37 - colonne 6, ligne 20; figures *	1-3,5,8,9	B43L19/00 A63F3/06
X	US 4 907 823 A (WINDISH) * colonne 2, ligne 59 - ligne 67 *	1,3,8,9	
X	US 4 654 923 A (FACIANE ET AL.) * colonne 2, ligne 61 - colonne 3, ligne 40; figures *	1,2	
Y		5	
Y	US 5 127 720 A (SHULTZ) * colonne 3, ligne 8 - ligne 11; figures 2,3 *	5	
X	US 4 249 306 A (BENSON) * colonne 3, ligne 22 - ligne 39; figures *	1,4	
X	US 4 777 693 A (DIBA ET AL.) * abrégé; figures 10-15 *	1	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
A	DE 35 26 983 A (QUEISSER) * le document en entier *	1	B43L A63F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 13 Juin 1997	Examineur Perney, Y
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publiée à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande I : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P/M/C02)